

Séance de philosophie

dans le cadre de la sensibilisation des élèves au harcèlement

Séance à réaliser la semaine du 29 septembre

Objectif

- Rappeler ce qui caractérise le harcèlement et le distingue du conflit cf schéma *infra*. Les élèves ont bénéficié en classe de seconde d'une séance pour distinguer harcèlement et conflits à partir de textes littéraires.
- Réfléchir aux raisons qui peuvent pousser quelqu'un à devenir un harceleur actif ou passif, même si les textes des philosophes ci-après ne sont pas écrits à propos du harcèlement.

Les p. 2 et 3 proposent des témoignages, textes et vidéos.

Proposition d'organisation de la séance :

- Constituer des groupes de 3-4 élèves.
- Chaque groupe lit tous les témoignages et relève ce qui lui paraît le plus marquant.
 - On peut faire un bilan des résultats avant de passer aux textes philosophiques ou passer directement aux textes et faire un bilan final.
- Faire travailler 1 texte philosophique par groupe (plusieurs groupes ont le même texte)
 - identifier la raison ou le processus qui fonde la violence
 - mettre le texte en lien avec un ou plusieurs des témoignages
- S'il reste du temps on peut approfondir la conception du mimétisme chez René Girard à l'aide des vidéos.

Les caractéristiques du harcèlement :

- actions répétées
- violence verbale ou physique
- rejet de la différence, stigmatisation de certaines caractéristiques
- isolement de la victime
- effet de groupe / présence de témoins qui n'agissent pas pour défendre la victime

⇒ Pour rappel : la différence entre le harcèlement et le conflit :

Harcèlement ou conflit ? Comment le départager ?

- On peut considérer que ce n'est plus du conflit quand :
- Il peut y avoir volonté délibérée de nuire à la victime, avec une absence d'empathie de la part des auteurs. Les pairs restent des témoins passifs/complices du déséquilibre des forces en présence.
- Un déséquilibre du rapport de force ou de domination s'installe entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.



Témoignages d'anciens harceleurs scolaires :

« Nous n'avions aucun adulte sur notre chemin, aucune limite »

Le Monde, Publié le 9/11/2023

Cas n°1

Quand Nicolas (il veut rester anonyme) a rencontré Benoît (le prénom a été modifié) au collège, il en a vite fait son ami. Ils ne partagent pas seulement la même classe. Benoît souvent l'invite chez ses parents. Ils aiment l'informatique, les jeux de société, ou juste passer du temps dehors. Comme deux amis. Nicolas compte pourtant parmi les meneurs d'une petite bande qui se plaît à faire mal à Benoît. Toujours plus mal, parce que ça fait toujours plus rire les copains.

Les moqueries et les petites tapes, d'abord. Puis on déchire ses vêtements à coups de ciseaux. Tout le monde se marre de le voir rentrer chez lui en lambeaux. Mais la blague lasse, à force. Alors, un jour, on attache le camarade de classe à un arbre et on le regarde se débattre, en vain. C'est nouveau et violent, c'est plus drôle. Ses pieds et mains sont liés si fort qu'un adulte devra couper les lacets qui servent de liens pour le libérer.

Quinze ans après, Nicolas est « rongé par la honte ». A l'époque, il tirait pourtant de ces « jeux » une indéniable confiance en lui. Une « forme de puissance » même. « Nous n'avions aucune barrière, aucun adulte sur notre chemin, aucune limite, raconte l'homme âgé de 29 ans. Benoît essayait de me dire que tout ça n'était pas normal, que les choses allaient trop loin. Il me lançait des SOS. Moi, je le prenais comme un jeu malsain, sans avoir l'impression que ça puisse empiéter sur notre amitié. Car je sentais de l'amitié, quand même, entre nous. »

Cas n°2

Dans son groupe du CM2, Aurélie Aubourg juge qu'elle était « la moins pire ». Pas celle en tout cas qui faisait le plus de mal à cet élève dont on moquait la voix aiguë, les jambes fines et l'envie assumée de jouer à la poupée. « J'étais curieuse et admirative de la manière dont il cultivait sa différence et assumait le garçon qu'il était », se souvient, trente ans plus tard, l'employée dans une collectivité. Claques, coups de genou dans les parties intimes, vols de yaourt à la cantine ou surnoms désobligeants : elle n'a pas moins pris sa part dans le harcèlement.

« Par mimétisme », justifie Aurélie Aubourg « avec le recul » : « Tout le monde le maltraitait, il fallait donc que je le fasse. Comme si le harcèlement était contagieux : on voit les autres faire et la méchanceté devient la norme vis-à-vis de l'enfant victime. »

Cas n°3

Voleur, dragueur, tricheur : Louis (il veut rester anonyme), à l'âge de 12 ans, était affublé de tous les clichés de son origine italienne. Il s'en serait contenté. Petit et gringalet, il subissait surtout les coups des plus grands dans la cour de son collège de Tours. « A un moment, il a fallu s'en sortir. Donc passage de victime à bourreau », résume le formateur dans le milieu du cinéma, 55 ans aujourd'hui. Louis a d'abord obtenu le « respect des caïds » en méprisant les instituteurs. Puis il s'est vite trouvé un souffre-douleur. Même gabarit, mêmes origines sociales. « Pendant une année, je l'ai humilié, ridiculisé, puis agressé. Seul et en bande. Il était tout ce que je voulais fuir, comme un miroir : problème de poids, maladie, introversion. Le pire c'est que j'y prenais plaisir, j'étais grisé. Je donnais enfin tort à ce professeur de sport qui disait que je courais comme une fille. »

Un jour, le camarade « miroir » n'est plus venu au collège. Trop de coups. « Il a manqué une année à de cause moi, soupire Louis. Cette absence prolongée m'a fait comprendre ce que je lui faisais subir. Tant que la personne n'a pas conscience de l'autre comme individu, il ne peut pas se rendre compte de la violence et de ses conséquences. »

Texte 1 : NIETZSCHE (philosophe allemand, XIX^e s.)

La Généalogie de la morale, 2^e dissertation, §5, 1887

Le créancier pouvait notamment infliger au corps du débiteur toute sorte d'humiliations et de tortures. [...] On établit une équivalence en substituant à l'avantage qui compenserait directement le dommage (donc à sa compensation en argent, en terre, ou en un bien quelconque) une sorte de *satisfaction* qu'on accorde au créancier pour le rembourser et le dédommager, – satisfaction de pouvoir exercer sans retenue sa puissance sur un impuissant, « volupté de faire le mal pour le plaisir de le faire » [...] : celle-ci est d'autant plus vive que le créancier est d'un rang social plus bas et d'une condition plus humble, elle peut alors lui sembler un plat plus savoureux et même lui donner l'avant-goût d'un rang supérieur. Par le moyen du « châtiment » infligé au débiteur, le créancier participe au *droit des maîtres*, il atteint lui aussi pour une fois au sentiment exaltant de pouvoir mépriser et maltraiter quelqu'un comme un inférieur.

Texte 3 : Hannah ARENDT (philosophe allemande naturalisée américaine, XX^e s.)

Questions de philosophie morale, 1965

C'est l'indéniable grandeur du judiciaire de devoir attirer l'attention sur la personne individuelle, même à l'époque de la société de masse, où tout le monde est tenté de se considérer comme un simple rouage dans une machine – que ce soit la machinerie bien huilée d'une énorme entreprise bureaucratique, la machine sociale, politique ou professionnelle [...]. Le déplacement presque automatique de responsabilités qui a lieu d'habitude dans la société moderne s'arrête soudainement lorsqu'on entre dans une tribunal. [...] Dès lors qu'il s'agit de la personne individuelle, la question qui doit être posée n'est plus : Comment fonctionnait ce système ? Mais : Pourquoi l'accusé est-il devenu fonctionnaire dans cette organisation¹ ?

¹ C'est le comportement de l'individu qui est en jeu dans les affaires morales, et cela est apparu dans les procès où la question n'était plus : Était-il un important ou un petit rouage ? Mais : Pourquoi a-t-il consenti à devenir un rouage tout court ? Qu'est-il arrivé à sa conscience ?

Textes 4 : René GIRARD (philosophe français, XX^e s.)

La violence et le sacré, 1972

On dit fréquemment la violence « irrationnelle ». Elle ne manque pourtant pas de raisons : elle sait même en trouver de fort bonnes quand elle a envie de se déchaîner. Si bonnes, cependant, que soient ces raisons, elles ne méritent jamais qu'on les prenne au sérieux. [...] La violence inassouvie cherche et finit toujours par trouver une victime de rechange. À la créature qui excitait sa fureur, elle en substitue soudain une autre qui n'a aucun titre particulier à s'attirer les foudres du violent, sinon qu'elle est vulnérable et qu'elle passe à sa portée.

Là où quelques instants plus tôt il y avait mille conflits particuliers, mille couples de frères ennemis isolés les uns des autres, il y a de nouveau une communauté, toute entière unie dans la haine que lui inspire un de ses membres seulement. Toutes les rancunes éparpillées sur mille individus différents, toutes haines divergentes, vont désormais converger vers un individu unique, la victime émissaire.

Vidéos sur René Girard : Chaîne You Tube [« Un concept à la Une »](#)

Les vidéos sur [La dépossession de soi](#) et [Le bouc émissaire](#) sont particulièrement adaptées au harcèlement.

Texte 1 : NIETZSCHE

- raison anthropologique : la recherche du plaisir
 - « volupté de faire le mal pour le plaisir de le faire »,
 - « sentiment exaltant de pouvoir mépriser et maltraiter quelqu'un comme un inférieur ».
- le texte ne s'applique pas spécifiquement au harcèlement, même si les harceleurs peuvent éprouver un sentiment de plaisir à se sentir en position de domination / Cas n°1

Texte 2 : ARENDT

- raison morale : l'impression d'irresponsabilité
 - impression procurée par le fait d'être un simple « rouage » d'une machine ou d'un système dont on n'est pas le chef
 - impression illusoire car il faut expliquer pourquoi on a accepté de devenir un rouage.
- le texte peut s'appliquer au harcèlement, notamment au rôle des spectateurs qui se déresponsabilisent puisqu'il ne sont pas à l'initiative du harcèlement / Cas n°2

Textes 3 : GIRARD

- raison anthropologique : le désir mimétique → rivalité mimétique → victime émissaire
 - désir de surmonter les rivalités du groupe en s'unissant contre une « victime émissaire »,
 - vulnérabilité de la victime, non responsable de ce qui lui arrive (« elle en substitue soudain une autre qui n'a aucun titre particulier à s'attirer les foudres du violent, sinon qu'elle est vulnérable et qu'elle passe à sa portée »)
- le texte s'applique particulièrement bien au harcèlement parce qu'il décrit un phénomène de groupe → déséquilibre du rapport de force, isolement de la victime / Cas n°3